

# RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE CENTRE INDIVIDUEL VÉTÉRANS

- 1) Le championnat de Ligue individuel vétérans se déroulera au Central Tours le samedi 23 mars 2019. Il est ouvert aux catégories suivantes :
  - Vétérans + de 35 ans
  - Vétérans + de 40 ans
  - Vétérans + de 45 ans
  - Vétérans + de 50 ans
  - Vétérans + de 55 ans
  - Vétérans + de 60 ans
  - Vétérans + de 65 ans
  - Masters + de 70 ans
- 2) Pour s'inscrire, le joueur doit obligatoirement avoir une licence compétition et être licencié dans un club de la région Centre.
- 3) Un joueur peut s'inscrire soit dans sa catégorie, soit dans une des catégories inférieures (dans l'ordre des catégories ci-dessus). Si le joueur souhaite s'inscrire dans une catégorie inférieure, il devra impérativement le préciser lors de son inscription, sinon il sera automatiquement placé dans sa catégorie. Aucune modification ne sera possible par la suite.
- 4) Le droit d'engagement est de 18€.
- 5) Le tournoi pourra se dérouler, à l'appréciation du juge-arbitre, sous forme de poules ou de tableaux suivant le nombre de joueurs inscrits.
- 6) Ce championnat de Ligue est qualificatif pour le championnat de France individuel vétérans qui aura lieu à Bordeaux du 30 mai au 2 juin 2019. Le champion de Ligue de chaque catégorie est directement qualifié pour le championnat de France, les autres joueurs pourront l'être en fonction des résultats et du nombre de joueurs engagés dans chaque championnat de ligue.